



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE PAYS ROYANNAIS ENVIRONNEMENT (PRE) du 29/10/2019

La séance est ouverte à 17h45. Gérard BUNEL, président, constate que 23 adhérents sur 36 membres à jour de cotisation sont présents ou représentés.

### 1. Rapport moral du Président

#### 1.1 Rassemblement du 27 octobre 2018

Tout d'abord, il faut rappeler que notre association a pris l'initiative de réunir des associations de défense de l'environnement pour organiser un rassemblement de protestation contre l'extraction de 13 millions de m<sup>3</sup> de granulats au Matelier à un mille marin devant La Palmyre. Le but de cette manifestation était d'apporter un soutien à l'État qui avait refusé la demande de concession par arrêté ministériel en date du 21 juillet 2017. Les demandeurs d'exploitation de granulats ont attaqué l'arrêté auprès du tribunal administratif de Poitiers qui a annulé cet arrêté ministériel. Le ministre ayant fait appel de cette décision, le projet faisait l'objet d'une procédure judiciaire devant la cour administrative d'appel de Bordeaux. Ce rassemblement citoyen qui s'est déroulé le 27 octobre 2018 à La Palmyre a connu un succès retentissant. D'après les médias, plus de 600 personnes étaient réunies avec panneaux et banderoles. La Maire des Mathes qui a soutenu ce rassemblement dès le début était présente ainsi que des élus venus en nombre avec leur écharpe tricolore.

Ce rassemblement a eu un effet indéniable sur la suite des événements. D'abord, le Parc Naturel Marin (PNM), lors de la séance du 8 novembre a voté un avis conforme défavorable par 40 voix contre 5 sur le projet sur lequel le Ministre s'est appuyé par un nouvel arrêté du 19 février rejetant ainsi la demande de concession. Enfin, les demandeurs, Granulats-Ouest et DTM, ont adressé un courrier au PNM le 13 mai 2019 annonçant l'abandon du projet.

Cette victoire est due aux combats menés par les associations de défense de l'environnement avec l'appui des élus locaux.

#### 1.2 Projet d'usine d'enrobage au bitume

Un projet d'usine d'enrobage au bitume à Sablonceaux a fait l'objet d'un appel téléphonique à Benoît Biteau, agriculteur bio à Sablonceaux et député européen, pour lui apporter le soutien de notre association et pour diffuser la pétition s'opposant au projet. C'est plus de 21 600 signataires qui ont manifesté leur désapprobation. D'autre part, la commissaire enquêteur a décidé de réunir le public afin d'informer la population du projet. Jacques Gervais, membre et représentant de PRE, était présent le 11 septembre 2019 à cette réunion qu'il a qualifiée de houleuse. Depuis, la société SECNA a abandonné le projet le 25 septembre. Encore une fois, c'est la mobilisation des citoyens défendant leur environnement qui a permis de gagner.

### 1.3 Qualité des eaux de baignade

La participation avec des associations de défense de l'environnement aux réunions sur la qualité des eaux de baignade a mis en lumière des dépassements des seuils admis concernant les *Escherichia coli* et les entérocoques en 2018 sur les plages du littoral royannais.

Les membres du bureau de PRE ont rencontré Jean-Marc Bouffard, vice-président de la CARA délégué à l'assainissement qui a écarté tout problème lié à la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer. Il nous a d'ailleurs permis de visiter la station au mois d'août (cf page 11 de Cara Mag).

Il avait connaissance de ces problèmes de qualité des eaux de baignade qui l'ont amené à alerter le département 17 et le SMIDEST (syndicat mixte de l'estuaire) car ces pollutions sont présentes sur la rive gauche de la Gironde. Le département s'est aussitôt emparé du problème. Les associations Estuaire Pour Tous et PRE ont écrit conjointement au département pour obtenir les résultats de l'étude en cours suite aux analyses effectuées.

### 1.4. Avis d'enquête publique sur le rejet de l'eau en sortie de STEP de Saint-Palais

Le vice-président, Bernard Chambelland, a déposé un avis au nom de PRE qui a été envoyé à la Préfecture de Charente-Maritime. En voici le contenu.

#### **Système d'assainissement des eaux usées et son rejet**

Actuellement, le rejet de l'eau traitée en sortie de la station d'épuration de Saint-Palais-sur-mer se fait en grande partie en mer au Puits de l'Auture, une partie moindre sert à arroser les golfs à proximité de la station d'épuration.

Notre association préconise une irrigation des cultures si la législation le permet.

En tout état de cause, l'eau rejetée pourrait être utilisée par les communes environnantes pour nettoyer la voirie et les espaces publics voire l'arrosage de toutes plantations.

Enfin, l'alimentation en eau des zones humides comme le marais de Saint-Augustin devient nécessaire à cause du changement climatique qui induit des périodes de sécheresse importante. Cette eau irait de ce fait alimenter aussi la nappe phréatique.

## **2. Rapport financier**

Le rapport financier a été établi par le trésorier Gilbert Caroff.

- compte bancaire au 30/09/2018 : 1 539,43 €
- dépenses de fonctionnement : 141,52 €  
*assurance : 84,63 € et site internet : 56,89 €*
- autres dépenses : 125 € (cotisations et don à des associations partenaires)
- recettes (cotisations et dons) avant assemblée générale 230 € (300 € après AG)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier.

## **3. Élections des membres du Conseil d'administration et du Bureau**

Le Conseil d'administration (CA) étant renouvelable par moitié chaque année, les membres sortants sont : Annie Chabaneau et Gilbert Caroff.

Sébastien Albert sortant et absent n'est plus membre du CA.

Joselyne Do Carmo a quitté l'association en cours d'année.

Les membres sortants sont réélus à l'unanimité ainsi que Sophie Huberson-Debry, nouvelle adhérente qui entre au Conseil d'administration.

Les membres du CA sont Lucette Baillet, Gérard Bunel, Gilbert Caroff, Annie Chabaneau, Bernard Chambelland, Sophie Huberson-Debry et Frédéric Marchesan.

Le Conseil d'administration a ensuite élu son Bureau ainsi constitué :

Président : Gérard Bunel

Vice-président : Bernard Chambelland

Trésorier : Gilbert Caroff

Secrétaire : Annie Chabaneau

#### **4. Exposé sur Vaux-sur-Mer : son évolution et ses espaces naturels**

Sophie Huberson-Debry est administratrice de Nature Environnement 17 et vice-présidente rive droite d'Estuaire Pour Tous. Elle a participé à la rédaction d'un ouvrage qui s'intitule « Chroniques vauxoises » et à une conférence à Vaux-sur-Mer autour de ces chroniques dans le cadre des journées du patrimoine en septembre dernier.

Sophie Huberson-Debry a su faire apprécier à l'auditoire la richesse de la flore et de la faune, notamment d'espèces rares, au camping de La Roche dont elle est propriétaire. Ce camping est en outre un refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Enfin, nous déplorons comme elle qu'un permis d'aménager ait été accordé à Nexity par le maire de Royan sur un terrain de près d'un hectare à proximité du bois de Millard et en limite des communes de Vaux-sur-Mer et de Saint-Sulpice-de-Royan. Si le recours déposé par Nature Environnement 17 échouait, le projet de construction de neuf villas nuirait gravement à la biodiversité de ce lieu remarquable.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h15. De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.



Gérard BUNEL  
*Président*



Bernard CHAMBELLAND  
*Vice-président*